

[TRADUCTION]

Citation : *F. D. c. Ministre de l'Emploi et du Développement social*, 2015 TSSDA 1232

N° d'appel : AD-13-200

ENTRE :

F. D.

Appelante

et

**Ministre de l'Emploi et du Développement social
(anciennement ministre des Ressources humaines et du Développement des
compétences)**

Intimé

**DÉCISION DU TRIBUNAL DE LA SÉCURITÉ SOCIALE
Division d'appel**

MEMBRE DU TRIBUNAL DE LA SÉCURITÉ
SOCIALE :

Janet LEW

DATE DE LA DÉCISION :

Le 16 octobre 2015

ORDONNANCE

[1] Cette affaire est renvoyée à la division générale du Tribunal de la sécurité sociale pour une décision sur le fond, conformément à l'ordonnance rendue par la Cour d'appel fédérale le 2 octobre 2015.

Janet Lew

Membre de la division d'appel